PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD Y PRUEBA DE ADMISIÓN

ANDALUCÍA, CEUTA, MELILLA y CENTROS en MARRUECOS

CURSO 2024-2025

LENGUA EXTRANJERA (FRANCÉS)

Instrucciones:

a) Duración: 1 hora y 30 minutos.

b) Todas las cuestiones deben responderse en el papel entregado para la realización del examen y nunca en los folios que contienen los enunciados.

c) Responda en francés a las preguntas, numerándolas de manera clara.

d) No se permite el uso de diccionario, ni de ningún otro material didáctico.

e) El valor de cada pregunta está especificado al lado de su numeración.

f) La presentación incorrecta (tachaduras, letra ilegible, etc.) puede penalizarse hasta con un punto.

Este examen consta de 3 Bloques (A, B y C)

El alumnado debe completar 3 bloques de preguntas: A, B y C.

- *Para responder al bloque A el alumnado deberá responder únicamente a las preguntas del texto.*
- *Para responder al bloque B el alumnado deberá contestar 4 (y sólo 4) preguntas de las 8 preguntas que se ofrecen.*
- *Para responder al bloque C el alumnado deberá desarrollar libremente una (y sólo una) producción elegida libremente entre los dos temas propuestos.*

PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD Y PRUEBA DE ADMISIÓN

ANDALUCÍA, CEUTA, MELILLA y CENTROS en MARRUECOS

CURSO 2024-2025

LENGUA EXTRANJERA (FRANCÉS)

BLOQUE A. COMPRÉHENSION (4 points)

En este bloque el alumnado deberá responder al conjunto de preguntas (A1, A2 y A3).

Les effets du surtourisme sur les villes

Si la croissance des flux touristiques en France et dans le monde a un impact positif sur l'économie, elle a aussi des effets néfastes sur les territoires.

Pour certaines destinations très prisées des voyageurs, il n'est plus question de développer le tourisme, mais plutôt de le limiter. Le terme de « surtourisme » (ou « overtourisme ») est apparu ces dernières années pour désigner le phénomène de saturation des sites touristiques par un nombre croissant de visiteurs.

En juin 2023, le gouvernement a annoncé un plan national pour réguler les flux touristiques. Les mesures sont mises en place en 2023 et poursuivies en 2024. Ce plan prévoit notamment de lancer une campagne de communication pour encourager un tourisme des « quatre saisons » mieux réparti sur le territoire et promouvoir des sites moins connus. Un travail doit être mené avec des influenceurs pour qu'ils participent à la sensibilisation de la clientèle touristique aux impacts de la surfréquentation. Un observatoire national des sites touristiques majeurs doit également être créé afin de mesurer les flux touristiques et leurs impacts.

Certains lieux ne sont pas adaptés pour recevoir un trop grand nombre de voyageurs et manquent d'infrastructures. À Venise du 25 avril au 14 juillet 2024, est expérimentée une taxe d'entrée de 5 euros pour les touristes de plus de 14 ans souhaitant visiter le centre historique.

Autre ville à avoir reçu un signal d'alarme de l'Unesco, la cité fortifiée de Dubrovnik, en Croatie. La municipalité a installé un compteur à l'entrée de la ville et limité l'accès à 4 000 visiteurs par jour pour préserver l'authenticité de la citadelle. De plus en plus de sites touristiques menacés par le surtourisme ont instauré des quotas de visiteurs pour protéger leur patrimoine culturel comme le parc Güell à Barcelone ou la cité inca du Machu Picchu au Pérou.

Vie publique, 4 juillet 2024 (texte adapté)

Preguntas del bloque A

A.1. (1 point) Répondez à la question suivante en utilisant une phrase du texte.

Qu'est-ce-que le surtourisme ?

A.2. (2 points) Dites si c'est VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse avec des éléments du texte.

A.2.1. (0,50 p.) On tente d'augmenter chaque année le nombre de visiteurs dans les lieux les plus fréquentés.

A.2.2. (0,50 p.) Le gouvernement tente d'encourager un tourisme plus diversifié et s'étalant tout au long de l'année.

A.2.3. (0,50 p.) Les villes touristiques, comme Venise, n'ont pas encore pensé à faire payer les touristes pour réduire leur impact.

A.2.4. (0,50 p.) Les lieux touristiques régulent de plus en plus le nombre de touristes qu'ils peuvent recevoir.

A.3. Lexique (1 point). Trouvez dans le texte des mots équivalents à :

a) (0,25 p.) Favorable ; **b)** (0,25 p.) Public ; **c)** (0,25 p.) Accueillir ; **d)** (0,25 p.) Voulant.

BLOQUE B : COMPÉTENCE LINGUISTIQUE (2 points)

En este bloque el alumnado tendrá que elegir 4 de las 8 frases propuestas. En caso de realizar más frases de las requeridas, serán tenidas en cuenta las respondidas en primer lugar hasta alcanzar dicho número.

B.1. (0,50 p.) Mettez la phrase suivante au pluriel : « En juin 2023, le gouvernement a annoncé un plan national ».

B.2. (0,50 p.) Transformez la phrase suivante à la voix active : « Les mesures sont mises en place par le gouvernement en 2023 ».

B.3. (0,50 p.) Mettez au futur simple: « Un travail doit être mené avec des influenceurs ».

B.4. (0,50 p.) Exprimez le but d'une autre façon : « Pour qu'ils participent à la sensibilisation de la clientèle touristique ».

B.5. (0,50 p.) Exprimez l'obligation autrement : « Un observatoire national des sites touristiques majeurs doit également être créé ».

B.6. (0,50 p.) Mettez la phrase suivante au conditionnel : « Certains lieux ne sont pas adaptés pour recevoir un trop grand nombre de voyageurs et manquent d'infrastructures ».

B.7. (0,50 p.) Transformez la phrase suivante à la forme négative : « La municipalité a installé un compteur à l'entrée de la ville ».

B.8. (0,50 p.) Remplacez les éléments soulignés par un pronom : « De plus en plus de sites touristiques menacés par le surtourisme ont instauré des quotas de visiteurs ».

BLOQUE C : EXPRESSION [80 à 120 mots] (4 points)

En este bloque el alumnado tendrá que escribir sobre UNO SOLO DE LOS TEMAS PROPUESTOS, elegido libremente entre los dos que siguen.

Sur le sujet proposé ci-dessous faites une rédaction de 80 à 120 mots :
Quel est l'impact des influenceurs sur les choix de vie ? Argumentez votre réponse.

Sur le sujet proposé ci-dessous faites une rédaction de 80 à 120 mots :
Quels sont les effets du surtourisme sur l'environnement ? Argumentez votre réponse.